

AVIS DE COURSE

COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Doubs Paddle Race 25 septembre 2022

Parcours en Stand Up Paddle sur le Doubs dans la boucle historique de Besançon



Présentation

- Compétition de "Stand Up Paddle" au centre-ville de Besançon(25000) sur le Doubs, rivière naturelle et sauvage avec chenal de navigation aménagé.
- Organisée par :
 - **Doubs Paddle**, association loi 1901 & club de pratiquants du Stand Up de Paddle affilié à la Fédération Française de Surf,
 - JUNIOR CONSEIL MANAGEMENT DU SPORT (UPFR Sport Besançon), association loi 1901,
 - Groupe de 3 étudiants de l'UPFR Sport de Besançon, Licence 3^{ème} année Management du Sport
 - Fédération Française des Sports Universitaire, comité Bourgogne Franche Comté

L'inscription à la **COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE** & **Doubs Paddle Race** vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses règles. Le respect des règles générales de navigation sur le Doubs est obligatoire. Tout manquement, même en amont de l'épreuve, sera sanctionné par la disqualification immédiate des compétiteurs concernés.

Localisation

- Mise à l'eau via la pelouse de la Gare d'Eau le long de la rive du Doubs vers la tour bastionnée
- PC course : quai veil Picard face à la cité Universitaire Canot
- **Parking gratuit** recommandé au 5 avenue de la gare d'Eau 25000 BESANCON
- Village exposant et restauration animé par Tout Besançon Bouge
- Sanitaire public à proximité
- Attention : pas de douche possible

Inscription

- Inscriptions ouvertes dans la "Division LOISIR" et étudiants (Licence Fédé Sport U)
- Inscriptions limitées à 100 compétiteurs. Les modalités d'inscription sont définies ci-après
- Frais d'inscription : 25 € TTC / personne (+1.5€ de frais CB) + 15 € si inscription sur place , gratuit pour étudiants licencié FF Sport U, gratuit pour tous à la course populaire
- L'inscription à une compétition SUP race autorisée par la FFS est subordonnée, pour les non licenciés et les licenciés inscrit sur la compétition à la présentation :
 - Pour tout pratiquant non licencié :
 - D'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du stand up paddle en compétition.
 - D'une attestation sur l'honneur de natation.
 - Pour tout pratiquant licencié compétition à la FFS :

-
- De la Licence de la FFSurf en compétition (France ou International) en cours de validité.
 - Pour tout pratiquant licencié compétition à la FF Sport U :
 - Présentation de la licence + carte d'étudiant + attestation sur l'honneur de natation
 - Pour tout participant à la course populaire :
 - D'une attestation sur l'honneur de natation.
 - Age minimum : il n'y en a pas, le parcours sera adapté à l'âge des participants afin de favoriser la promotion et la participation de tous, les « Kids » en particulier.
 - La catégorie JUNIOR regroupe les compétiteurs de moins de 18 ans au 25 septembre 2022
 - L'Autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Demands d'inscription :

- Les demandes d'inscription devront être faites entre le 1 août et le 24 septembre 2022 : par mél à doubs.paddle@gmail.com ou par tél au 06.51.24.35.46
- Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite de 100 concurrents par course, +15€

Eligibilité des demandes d'inscription :

- Le nombre de places aux 100 premiers inscrits, pour chaque course.

Répartition des 100 places :

- Les noms en dépassement seront placés au début de la liste d'attente dans l'ordre où ils apparaissent sur la demande d'inscription.

Inscription

- L'inscription se fait en ligne sur le lien fournit par l'organisation.
- Un e-mail de confirmation sera envoyé à chacun des compétiteurs. Seuls seront pris en compte les dossiers complets avec pièces jointes accompagnés du paiement.
- Chaque compétiteur éligible pour participer à la **COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE & Doubs Paddle Race** devra confirmer individuellement et complètement son inscription via le site avant jeudi 22 septembre 2022 minuit, ou sinon sur place avec majoration de 15€.
- En cas d'annulation le remboursement est effectué, minoré de 15€.

Courses

- La course n°1 est de type :
 - Longue Distance (3 tours env. 9 km)
 - Courte Distance (1 tours env. 3 km).
- La course n°2 est de type slalom entre bouées
- La course n°3 est de type relais par équipe de 2 au minimum, dont idéalement une femme au minimum, planche désignées par l'organisation (affectation par tirage au sort éventuel).
- Les courses n°1 et n°2 sont des courses en flotte sur le Doubs. Tous les compétiteurs partent en même temps. Le départ est de type "mass-start".
- Le départ de la course n°3 se fait sur l'eau entre 2 bouée, une planche par équipe avec alternance entre chaque relayeur à proximité de la berge dans la zone de passage de relais.
- Le départ de la course n°4 est sur les memes modalités que la n°3.

Divisions en fonction de la planche

- Pour la course n°1 : 3 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - Planche inférieur ou égale à 12'6 ''
 - Planche de 14'

- Planche gonflable.
- Pour la course n°2 : 2 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - Rigide
 - Gonflable.
- Pour la course n°3 : il n'y a pas de division, les planches sont désignées par l'organisation (si possible monotype de type gonflable 10'6'' ou approchant).

Catégories en fonction du pratiquant

- Dans chaque catégorie de planche 4 classements :
 - Junior
 - Homme
 - Femme
 - Etudiant
 - Pas de distinction pour la course n°3 en relais et n°4 populaire.
 - L'organisation se réserve le droit de différencier les amateurs des compétiteurs.

→ 2 classements Universitaire : Homme & Femme (support indifférencié), CD, LD TR et Relais.

CLASSEMENTS

- Différents classements seront établis pour chaque catégorie et dans chaque division.
- Le cas échéant, des classements spécifiques pourront être créés.
- Un classement OverAll tenant compte de la course 1 et de la course 2 pourra être mis en place. Le classement général sera établi à partir de l'addition des points obtenus dans les courses 1 et 2. En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés en faveur de celui ayant obtenu le meilleur classement Scratch dans la course n°1.

Attribution des points pour la course n° 1 et n°2 :

Pour chacun des classements :

- Le 1^{er} reçoit 1 point.
- Le 2nd reçoit 2 points.
- Ensuite chaque compétiteur reçoit le nombre de points correspondant à sa place.
- Abandon (DNF) = nombre d'arrivées + 1 point

NB : Tous les concurrents situés en amont du pont Charles De Gaulle après 12.30 seront classés DNF.

- Disqualifié (DSQ) = nombre de partants.
- Non Partant (DNS) = nombre d'inscrits.

Pour chaque classement, le compétiteur qui aura le moins de points sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite.

Podiums annoncés

Si plus de 3 participants par catégorie, 33 podiums possibles :

| | CD | | | LD | | | TR | | Relais | Sprint |
|----------|-----------|----|---|-----------|----|---|----|---|--------|--------|
| J | < 12.6 | 14 | G | < 12.6 | 14 | G | R | G | | |
| F | < 12.6 | 14 | G | < 12.6 | 14 | G | R | G | | |

| | | | | | | | | | | |
|------------------|-----------|----|----------|-----------|----|----------|----------|----------|--|--|
| H | < 12.6 | 14 | G | < 12.6 | 14 | G | R | G | | |
| UH | | | | | | | | | | |
| UF | | | | | | | | | | |
| Course populaire | | | | | | | | | | |

JURY & RECLAMATION

Le jury est composé de 3 membres de l'Organisation. Il se réunira après toute réclamation de la Direction de Course et/ou d'un Concurrent.

- Pour la course n°1, les réclamations devront être communiquées par écrit à la Direction de Course avant 19.00 le dimanche 25 sept 2022
- Pour la course n°2, les réclamations devront être communiquées à la Direction de Course dans les 5' suivant l'arrivée de la course du concurrent réclamant.
- Les réclamations concernant l'établissement du classement général seront recevables jusqu'à 17.00 le lundi 26 sept 2022.

Toute réclamation hors délai sera jugée irrecevable.

Les décisions du jury sont à sa discrétion et sans appel. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve y compris pour les éditions suivantes.

Sécurité

Vêtement iso thermique et gilet

Pour toutes les courses :

- Port conseillé d'un vêtement iso thermique couvrant une surface du corps à minima supérieure à celle du torse.
- Port obligatoire du gilet d'aide à la flottaison ou « restube » ou « secumare » autorisés.

Leash à voir le jour de course / débit du Doubs.

- Pour la course n°1 (CD et LD) et course n°3 : interdit si eaux vives (fort courant)
- Pour la course n°2 : le leash n'est pas obligatoire, mais est conseillé si faible débit

Dossard

- Dossard de l'épreuve porté obligatoirement par-dessus tout autre équipement, y compris sac à dos et sac d'hydratation.

NB : pour les compétiteurs déguisés, sous réserve d'en faire la demande lors de l'inscription, une tolérance pourra être accordée par la Direction de Course.

Assistance

- Des embarcations de sécurité encadrent la manifestation avec à leur bord des titulaires de BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).
- Les autres paddleurs assurent une sécurité de proximité.
- Une surveillance par les bénévoles depuis les quais qui suivent l'intégralité du parcours.

Navigation sur le Doubs

La navigation sur le Doubs sur la portion du parcours est soumise à réglementation. C'est une rivière aménagée pour la rendre navigable, particulièrement dans un chenal délimité par des

bouées coniques vertes et cylindriques rouge, et sous des arches de pont identifiées par des panneaux passage autorisé ou interdit (au péniches, pas aux paddle). Le trafic fluvial est de type bateaux mouches (le Battant et le Vauban) ainsi que d'éventuels bateaux de loisir. Les horaires des courses sont synchronisés aux horaires de passage des vedettes. **A l'audition d'un coup de corne de brume, tout participant quitte immédiatement le chenal de navigation.**

Un avis de cette course est diffusé par la batellerie. Le trafic fluvial n'est pas interrompu, sur ce tronçon il n'y a pas de trafic de fret. La priorité est au bateaux mouches (le Battant et le Vauban). La navigation dans le chenal est alors interdite. Tout concurrent est tenu de dégager ce chenal de navigation. Le briefing précisera sur une carte ce chenal matérialisé sur l'eau par des bouées et des panneaux.

Divers

- Respect permanent de l'environnement, des concurrents, des organisateurs, du public, des médias, etc.
- Si corne de brume alors dégagement immédiat du chenal de navigation

Eau et qualité

Relevés généralement constatés habituellement début juin

- T° de l'eau en Celsius : de + 16° à + 24°
- T° de l'air en Celsius : de 11° à + 21°

Les pratiques de la baignade et de la natation sont interdites sur la commune de Besançon. Aussi, nous vous informons que l'Agence Régionale de la Santé (ARS) du Doubs évalue la qualité de l'eau du Doubs au niveau de la Mouillère (vers le Minotaure) au niveau « état moyen ». (Niveaux : Très bon état, Bon état, État moyen, État médiocre, État mauvais) et « état moyen » sur Avanne.

Débit / courant

- Le débit moyen à cette date est de 60 m³/s, ce qui ne gêne pas la pratique du SUP (à évaluer à partir de 120 m³/s). La direction de course se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en fonction des conditions hydrologiques du jour.
- Courant estimé : de 1 à 3 nœuds
- Les 4 courses se déroulent en remontant et en descendant un tronçon naturel du Doubs qui possède un chenal aménagé. Sur ce parcours de la Gare d'Eau au Parc Micaud, le courant est variable. A la station St Paul (face parc Micaud) le débit est mesuré en continu.

<http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=2>

Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions climatiques et des conditions hydrologiques.

INFORMATIONS UTILES

- Le port de bottillons néoprènes ou de chaussures fermées est recommandé.
- Un bout de remorquage de 5m est recommandé.
- Des embarcations serviront à l'assistance des compétiteurs et à la Direction de Course.
- Les bateaux de plaisance ne font pas partie du dispositif précité mais pourront être amenés à intervenir en cas de situations dangereuses et/ou urgentes. Leurs directives devront être suivies sans délai et sans restriction.

Droit à l'image

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la Ligue Bourgogne Franche-Comté et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

REGLES DE COURSE

Lors des briefings seront précisés :

- Les procédures de départ.
- La ligne de départ.
- Les parcours et les différentes marques de parcours éventuelles en fonction des différentes courses (LD et CD ; TR).
- L'organisation de la course n°3 (relais) et n°4 (populaire)
- La ligne d'arrivée.
- Dispositions particulières liées à la navigation sur le Doubs.

Règles spécifiques pour la manche n°1 :

La Direction de Course est en liaison permanente avec les Vedettes de Besançon, Service de Navigation des bateaux mouches. En conséquence, elle peut à tout moment, en particulier pour des raisons de sécurité, prendre des dispositions différentes de celles annoncées lors des briefings.

- Sauf instruction contraire, la navigation sur le Doubs se fait uniquement hors du chenal
- Avant le départ :
 - La mise à l'eau des SUP se fera depuis la berge gauche à la Gare d'Eau. En traversant le chenal de navigation (normalement non emprunté aux horaires de départ et d'arrivée). Une fois à l'eau, les embarcations se positionnent coté rive droite sur la partie « non chenal » de la rivière.

□ Après l'arrivée :

- La traversée du Doubs pour rejoindre la rive gauche et la plage de la Gare d'Eau se fera qu'après vérification de l'absence de bateau dans le chenal et éventuellement après autorisation de la Direction de Course.

Le non-respect de ces directives entraînera la disqualification des participants concernés. Ils seront classés DSQ (Disqualified).

- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- En cas d'abandon, faire des signaux de détresse (2 bras au-dessus de la tête avec mouvement montant - descendant) et signaler votre abandon à un bateau d'assistance à la 1^{ère} occasion possible, ou à un autre compétiteur qui pourra faire passer l'information. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- Les règles du bon sens nautique s'appliquent totalement. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté puis prévenir aussi rapidement que possible l'Organisation.

-
- Les participants pourront être équipés d'un « tracker ». Dans ce cas, le port du tracker sous le dossard ou à la cheville est obligatoire.

Règles spécifiques pour la manche n°2 :

Il n'y aura pas de passages à terre, course uniquement sur l'eau.

Règles spécifiques pour la course n°3 :

La course n° 3 se déroulera dans un format de relais par équipe. Le nombre de participants par équipe pouvant varier, c'est le nombre de relais qui sera comptabilisé.

La zone de passage de relais entre participant d'une même équipe sera matérialisée.

PARCOURS (fig. 1)

COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE & *Doubs Paddle Race* -2022

- Distances approximatives suivant le parcours retenu : 8 km (LD), 4 km (CD), 3km (TR), 3km (Relais) 6 boucles de 500 m. Parcours adaptable en fonction du courant.

| LONGUE Distance 8 km | COURTE Distance 4km |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Départ = face au petit chamars | |
| - Montée minautore | |
| - Descente pont Charles De GAulle | |
| Montée Minautore | Montée pont CAnot |
| - Descente pont Charles De GAulle | ARRIVEE |
| Montée pont CAnot | |
| ARRIVEE | |

Voir [ANNEXE 1](#) pour le détail des bouées et parcours supposés.



Figure 1 : Localisation cœur de ville de la *Doubs Paddle Race*

ANNEXE1 détails parcours la *Doubs Paddle Race*



**Fig 2 : Détails du parcours de la *Doubs Paddle Race*
Short Distance CD (3 km) / Long Distance LD (9 km)**

Départ en ligne pointillée, descente directe vers bouée 1

Parcours CD : 1 tour: (montée de 1.5 km et descente de 1.5 km)

Parcours LD : 3 tours (3x3 = 9 km)



Fig 3 : Détails du parcours de la *Doubs Paddle Race* Slalom de type Technical Race TR (2.5 km)

Départ en ligne, Montée directe vers bouée 1, puis slalom en descendant, remontée, 3 tours :

LOGISTIQUES

Stand Up Paddle :

Chaque compétiteur est responsable de son équipement. Il n'y aura pas de gardiennage d'organisé. Un parc coureur est mis à dispositions au bord de l'eau.

Possibilité de réserver un pack compétiteur (pagaie paddle leash dans la mesure des stocks).

Un parking voiture gratuit est situé à 300m de la mise à l'eau à la gare d'eau

Pagaies et accessoires

Les compétiteurs gèrent leurs pagaies et leurs accessoires (ailerons, leash, tournevis, etc.).

Sac / effets personnels

Vous pouvez disposer d'un sac contenant vos effets personnels (vêtements pour vous changer après l'arrivée, tournevis, aileron, leash, eau, bout de remorquage, barres énergétiques, coupe-vent, etc.). Ce sac devra être identifiable grâce à l'apposition d'une étiquette indiquant nom et prénoms conforme à la confirmation des inscriptions (à sticker autour de la sangle de portage). Le sac pourra être disposé sous la tente du comité de course.

QUESTIONS DIVERSES

J'arrive comment à Besançon ?

Internet est votre ami, le point GPS du ponton comité de course est 47.236241, 6.016396, le village de Tout Besançon Bouge est au petit Chamars <https://goo.gl/maps/4obA5hSCWF4xCauK7>

Comment je stationne à la **Doubs Paddle Race** ?

Possibilité de se garer 5 avenue de la Gare d'Eau (**gratuit**) ou au parking payant Chamars (attention lieu de départ visite Citadelle donc forte charge)

Comment je me déplace ?

A pied sur le site de la course,

Via le réseau de transport en commun bus et Tram

https://www.ginko.voyage/se-deplacer/itineraire/calcul-ditineraires/?no_cache=1

Comment mes amis peuvent-ils suivre la course sur le Doubs ?

- Depuis les 5 ponts ou sur les quais rive gauche, éventuellement parking rive droite
- Le vélo Velocity est une bonne solution. Autonomie, calme et balade au rythme des SUP dans un Besançon accessible avec la véloroute qui longe tout le parcours sur le Doubs !

Je viens avec un accompagnateur ?

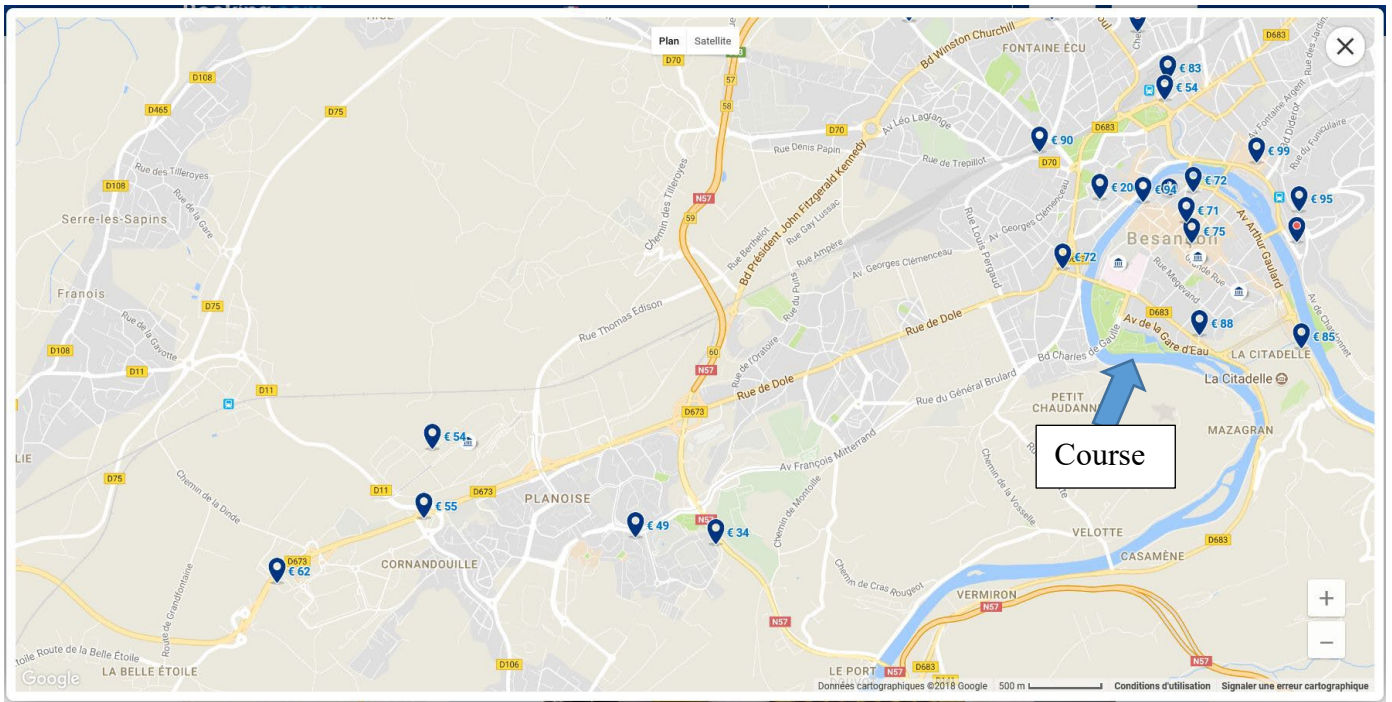
Si vous envisagez de venir accompagné(e) et que vous souhaitez que la (ou les...) personne(s) qui vous accompagne(nt) puisse(nt) accéder à la soirée découverte régionale, merci de bien vouloir nous le signaler en faisant l'inscription en ligne.

ADRESSES UTILES

Lieu 5 avenue de La gare D'eau 25000 BESANCON

Repas dimanche Stand sur Tout Besançon Bouge

Où dormir ? Hôtel Bisontins + Hotesl résidences + Camping municipal de Chalezeule



<https://www.google.com/maps/search/hotel+besancon+maps/@47.2323533,5.939207,12.5z>

Fig 4 : Plan de situation de quelques hôtels Bisontins

Renseignements et informations

inscriptions : (25€ +1.5€ de frais) via la plateforme web:

par mél à doubs.paddle@gmail.com , ou par tél au 06.51.24.35.46

Fait à Besançon le 25 juillet 2022

Pour Doubs Paddle

Le directeur de l'Organisation



Laurent GUYOUT
Président de Doubs PADDLE



BESANÇON

STAND-UP PADDLE

COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE 
COURSE POPULAIRE

DIMANCHE
25 SEPTEMBRE 2022
GARE D'EAU - PETIT CHAMARS

Programme

- 10 h - longue distance 8 km
- 10 h - courte distance 4 km
- 13 h 30 - technical race
- 15 h - course populaire



©2022 - STUDIO26 - www.studio26.net - imprimé par la Ville de Besançon

Contact : doubs.paddle@free.fr • 06 51 24 35 46



PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA **DOUBS PADDLE RACE SESSION TBB**

accueillant la
COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE STAND UP PADDLE

Lors de la manifestation populaire

TOUT BESANCON BOUGE

DIAMNCHÉ 25 SEPTEMBRE 2022

9h30 : Ouverture du PC course quai cité U Canot

Mise à l'eau par la Gare d'eau

10h30 : Briefing

10h45 : départ Course ENDURANCE (3 ou 9 km)

13h45 : Briefing

14h00 : départ Course TECHNICAL RACE

15h00 : Briefing

15h15 : départ Course Relais et Course Populaire

16h00 : Podiums

17h00 : clôture de l'évènement



Challenge Sprint 200m

Infos, Contacts et Renseignements

Mail : doubs.paddle@free.fr

Téléphone : 06.51.24.35.46

Bienvenue à Besançon !

C'est avec un grand plaisir que Besançon innove avec une grande première : la Coupe de France Universitaire de Stand Up Paddle.

Cela est né d'une véritable coopération avec Doubs Paddle, club de Stand Up paddle à Besançon, qui œuvre auprès de nos étudiants pour promouvoir ce sport.

Ce tout nouveau sport outdoor s'inscrit dans l'évolution des pratiques, en phase avec le besoin d'un retour au naturel de plus en plus sollicité. Cette discipline sportive est dorénavant reconnue par la Fédération Nationale des Sports Universitaires, et promise à un bel avenir. Avec cette phase finale, cela permet de mettre en lumière les jeunes talents français, dont les aînés performant au niveau mondial avec des titres de champion du monde. A chacun de mettre en avant sa performance, son endurance, ses relations avec le milieu sportif. Alors, à vos pagaies ! Et longue vie à cette compétition.

Officiels, bénévoles, restaurateur, partenaires et bien sur toute l'équipe de la Ligue du sport U feront le maximum pour que votre séjour en Franche-Comté constitue un moment fort et inoubliable de votre vie sportive universitaire, que chacun ici en soit vivement remercié.

A tout bientôt

Michel Crevoisier

Ex-Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté du sport universitaire.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR D'UNE CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Par les étudiant(e)s, Pour les étudiant(e)s, Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Capitaine de l'équipe de.....

Sollicite la participation à la Coupe de France Universitaires de Stand Up Paddle , le 30 mai 2019 à Besançon.

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, je m'engage pour toute la durée des championnats rappelés ci-dessus à :

1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.

2- Serrer la main des adversaires et des arbitres, Donner une bonne image de mon association sportive et de mon université, et Défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.

3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.

4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.

5- Etre maître de moi dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.

6- Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.

7- Etre informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable de prendre ou encore m'éloigner d'éventuelles « fumées de cannabis »).

8- A respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve

9- Régler intégralement la cotisation et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de cette coupe

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe.

Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

Fait à

le :

Pour l'AS :

Nom et prénom :

Signature : (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Confirmation de participation Coupe De France Universitaire STAND UP PADDLE

Association Sportive :

Académie :

Responsable (nom et prénom) :

Téléphone portable : Email :

Arrivée prévue le :

Départ prévu le :

Il est vivement conseillé d'être autonomes pour vos déplacements. En fonction de l'implantation des hôtels situés zone Valentin, l'utilisation des transports en commun est très compliquée.

Indiquer les participations (X) à quelles courses & commande du panier repas

Composition de l'équipe

| ACADEMIE | Nom – Prénom | N° licence FF Sport U | Détail de l'Équipement paddle | CD | LD | TR | Relais | Panier Repas 8€ |
|---------------|--------------|-----------------------|-------------------------------|----|----|----|--------|-----------------|
| Capitaine | | | | | | | | |
| Compétiteur 1 | | | | | | | | |
| Compétiteur 1 | | | | | | | | |
| Compétiteur 2 | | | | | | | | |
| Compétiteur 3 | | | | | | | | |
| Compétiteur 4 | | | | | | | | |
| Compétiteur 5 | | | | | | | | |
| Compétiteur 6 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Confirmation à nous retourner impérativement par mail pour le mercredi 21 septembre 2022 dernier délai :

Doubs.Paddle@gmail.com ; besancon@sport-u.com